

Visa rédacteur	CNA Slalom
Visa diffusion	

ETATS GENERAUX

En distanciel les 30/11 (NO), 8 /12 (Nord), 14/12 (GE), 5 /01 (SE) et le 11 Janvier 2021 (SO)

Présents :

Membres de la commission nationale : Mme Sophie DELAGE, Mr Franck LACROIX, Mr Martin BRAUD, Mr Sébastien CHAPLAIS, Mr Flavien PORTIER, Mme Brigitte ZOUNGRANA.
Mr Lionel FRAISSE (Responsable Service Animation Sportive)
Mr Medhi DEGUIL (conseiller technique en charge de l'animation)
Mme Catherine BOULAN (Personne ressource Formation et Communication)
Mr Laurent BROSSAT, Conseiller Technique Régional référent Slalom
Mme Françoise SEILER, membre du BEX

Introduction

Les instances fédérales ont souhaité que les commissions nationales puissent entendre au plus près les clubs impliqués dans la compétition, et donc dans cet esprit permettre dans les différentes activités, la tenue de ces Etats Généraux.

Dans le compte rendu précédent de mi- octobre, nous annonçons les dates des états généraux du slalom, elles ont été modifiées pour permettre la réception des questions que tous vous avez bien voulu nous soumettre.

Sur 200 clubs contactés nous avons pu rencontrer le quart environ. Les clubs au-dessus de la Loire étant beaucoup plus présents qu'au sud.

La communication peut encore progresser, ne serait-ce que par la mise à jour des adresses mails de contacts de clubs qu'il faut faire remonter.

I. Thèmes abordés sur toutes les inter régions

Eléments de réponse et de discussion.

1	La problématique de limitation des inscriptions sur les régionaux de la disparité des points sur les régionaux
	<p>Les inscriptions aux différents sélectifs d'automne ont suscité de nombreuses incompréhensions et mécontentements. La course aux points induite par le mode de sélection décidé en réunion avec les présidents de commission slalom, à Bourg ST Maurice, pour l'accès aux divisions après ces deux années COVID a sans doute favorisé l'engouement pour les compétitions régionales attractives, à savoir : Vaires, Pau, Foix, Saint-Pierre de Bœuf, Lagnieu, Metz.</p> <p>Mais cet engouement n'est pas nouveau, il est dû également à l'attractivité des bassins, à la période de vacances propice aux stages.</p>

Commission Nationale Slalom Compte rendu

Mais la priorité donnée aux clubs de la région ou des régions attenantes fait débat. Elle avait été notée dans le règlement 2019/2021.

Les clubs des régions concernées bien sûr, eux, sont ravis. Par contre les autres régions moins dotées veulent faire entendre leur voix et leur désir de participer à ces sélectifs où ils peuvent enfin se confronter sur des bassins plus difficiles avec une densité plus importante de compétiteurs de bon niveau. Il faut souligner l'engagement financier important de ces clubs pour permettre à leurs compétiteurs l'accès à des bassins leur permettant de progresser.

Ce souhait est tout à fait légitime, c'est une question de respect de l'équité sur le territoire.

On ne peut interdire l'accès.

Le principe général restant de laisser l'animation régionale aux régions, nous pouvons tout de même :

- Réunir les organisateurs de ces compétitions institutionnalisées très prisées pour évoquer le sujet de mise en parallèle de deux sélectifs très attractifs pour dispatcher les compétiteurs.
- **Anticiper et Adapter le format en fonction du nombre d'inscrits**
(Passer d'un double régional à un simple sur deux jours : Canoë le 1er jour et Kayak 2ème jour) et format manches uniques 2 à 3 par week-end.
- Eviter les fausses inscriptions pour bloquer des places ; le paiement en ligne pour les régionaux sera dissuasif.

2

La disparité des points sur les régionaux / Pertinence du classement perpétuel

La disparité des points sur les régionaux est un fait et inquiète les régions qui voient leurs compétiteurs désertir leurs organisations entraînant la démotivation des bénévoles pour s'investir dans ces organisations.

Avant tout, ce sont les bassins et les compétiteurs présents qui attirent, mais les points ne sont jamais garantis à l'avance.

Il faut inciter une concertation entre régions proches pour trouver une cohérence dans leurs calendriers afin de ne pas se concurrencer. Cela se fait déjà entre AURA et PACA.

Le dynamisme des régions dépend de leur nombre de clubs, de leur nombre de compétiteurs, mais aussi du niveau des bassins sur lesquels ils pratiquent et là encore la CNA n'a pas de prise, à part accompagner et faire en sorte d'y promouvoir l'organisation de courses.

Nous avons besoin de toutes les forces vives et ceci dans toutes les régions. Une animation nationale de qualité dépend de la vivacité des régions à faire vivre le slalom en régional.

A savoir : entre 2010 et 2019, on a perdu 30% de site organisateur pour un public quasi aussi nombreux. Sont à prendre en compte dans cette baisse significative : le regroupement administratif des régions, le changement du mode de calcul au classement national.

Le sujet des points est un marronnier. La CNA a engagé depuis 3 ans une déconnexion du classement numérique perpétuel sur le système des montées/descentes, sur les sélections au championnat de France U15 et U18 qui, en année normale, sont réalisés avec les résultats de coupes de France.

Commission Nationale Slalom Compte rendu

Ils sont utilisés pour l'accès à la N3, pour les sélections des équipages, et master au championnat de France, et pour le suivi individuel.
Ce n'est pas un outil parfait, mais il a le mérite d'exister.
Un travail réalisé par un licencié de la région Ile de France, sur une autre approche du classement numérique perpétuel, nécessitera un temps d'explication et de test.
Une question est posée sur le classement numérique portant sur la moyenne des 4 meilleures manches dont trois nationales par rapport à ce qui faisait avant 2018 sur seulement 2. Il est rappelé que ce mode de classement avait été validé au moment de l'ancienne commission et que dans une volonté de se dédouaner du classement numérique il est important de valoriser les compétitions nationales, et rappelle également que 3 manches nationales cela correspond à 2 déplacements nationaux.

3

Les juges (quota) et juges arbitres/La formation : hétérogénéité ? / La validation/ Maintien des connaissances

Le nombre de juges exigés en fonction du nombre de compétiteurs est toujours un sujet. Pour certains 1 juge pour trois embarcations pénalise les petits clubs, notamment quand la bivalence incitée chez les U15 U18 augmente de fait le nombre d'embarcations.

La CNA précise qu'elle a déjà bougé les choses en ne prenant plus les invités en compte dans le nombre d'embarcations par club, et que bien souvent sur certaines courses, le nombre de juges est loin d'être suffisant.

Pour autant les juges arbitres agissent toujours avec souplesse et compréhension sauf envers les clubs coutumiers du fait qui les mettent devant le fait accompli, sans solution.

La CNA produit des documents supports de formation, qu'elle tient à disposition des formateurs. Elle a initié en 2019 une formation de formateurs avec 15 personnes au total. La crise sanitaire a mis à l'arrêt cette formation que nous comptons bien reprendre.

Mais nous ne sommes pas responsables de la validation de tous les juges régionaux. La vérification des connaissances et le maintien de celles-ci reviennent aux formateurs régionaux. Même si lors de 2 championnats de France 2019 et 2020 la CNA a initié pour tous les juges présents un temps de réflexion sur la pratique et les exigences relatives à la fonction ainsi qu'une « formation- recyclage ».

Le rappel est fait du parcours du juge débutant : une formation théorique (3-4h) et pratique initiale sur la 1ère course, un contrôle de connaissances et une mise en situation sur 2 courses différentes (lieux) pour éviter des pratiques validées en un seul weekend concentré. Le juge à la fin de son parcours doit être capable de remplir les fiches correctement, de justifier. Si tel n'est pas le cas le JA demande une 3ème course pour validation.

Le certificat de validation doit être remonté au formateur initial après validation des courses et adressé à Sophie Delage ensuite.

Le besoin de reconnaissance

- Nous avons été très justement alertés sur certaines incohérences entre notre terminologie en termes d'officiels et celle apparaissant dans competffck. Nous avons réagi sur les annexes 2022 en faisant apparaître le gestionnaire de course ou responsable informatique en valorisant également le nombre de points pour le club de ces personnes essentielles qui ne comptent pas leurs heures en amont de la course et nous avons signalé le problème auprès de Lionel Fraisse pour effectuer les modifications.

Commission Nationale Slalom Compte rendu

- Rappeler que le guide des organisateurs aborde les obligations des organisateurs vis-à-vis des juges. Il serait peut-être bon de le rappeler à certains.

Pour les juges-arbitres :

Les réunions des juges-arbitres nationaux ont lieu tous les ans et c'est bien le lieu d'une mise à plat, notamment lors de grands changements du règlement ou des annexes. Nous comptons sur eux pour qu'ils redescendent les consignes vers les JA régionaux.

- La crise a mis à mal nos organisations, nous avons du mal à remobiliser les troupes, On voit bien que même si nous avons un nombre très important de juges sur le papier, peu s'investissent très régulièrement et poursuivent leur parcours.
- La formation de juges nationaux a été interrompue. Des questionnaires tronc commun à l'élaboration desquels nous avons contribué devraient être mis en ligne bientôt par la Commission Nationale des Juges et Arbitres.

4

Le calendrier/ Le programme des championnats de France/les dates de sélection

Une anticipation plus grande est attendue sur les calendriers.

Sans vouloir nous dédouaner, nous sommes souvent obligés d'attendre les décisions du Haut niveau, des organisateurs, et, ces deux années, des décisions préfectorales ou nationales et également des modifications des calendriers internationaux.

Le calendrier 2023 est déjà en train.

Le programme du championnat de France 2022 devrait être mis en ligne à la fin du mois

5

Précisions sur le championnat de France

Des précisions sont demandées quant au choix des lieux, dates.

C'est d'abord tout un travail de concertation en commission sportive et aussi avec les impératifs des organisateurs.

Pour le slalom BSM est positionné tous les 2 ans par convention et ensuite Metz, L'Argentièrre, Foix postulent.

Le championnat estival est une institution même si nous avons pu organiser un championnat 2020 en automne. Beaucoup d'arguments plaident effectivement pour un maintien à la période estivale :

- Plus de disponibilité des parents, des bénévoles.
- Une météo plus favorable
- Les enjeux économiques à prendre en compte pour les communes accueillant le championnat de France.
- Difficulté de remobiliser en octobre

Même si certains mettent dans la balance la difficulté de mettre à disposition des cadres en haute saison économique.

Cela devient une volonté affirmée des clubs de privilégier l'encadrement des compétiteurs au championnat de France par rapport à la logique business.

II. Echanges libres sur les évolutions

1	L'évolution du format championnat de France
<p>La durée du championnat de France est un sujet préoccupant pour les compétiteurs, les cadres, les bénévoles, les organisateurs. Objectif : passer de 9 à 7 jours max.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le format des courses pourrait évoluer. • La finale N1 doit elle se maintenir à ce moment ? Certains précisent que la présence des N1 sur le championnat de France permet aux plus jeunes de voir les meilleurs (qui ne sont pas forcément présents d'ailleurs) D'autres notent qu'ils sont présents pour leur équipe de club. D'autres rétorquent que leur imposer un autre week-end serait problématique pour ces athlètes qui jonglent avec leur double projet études et sport. <p>Dans la perspective d'intégrer un championnat U23 ou U21 il apparait nécessaire d'entamer une restructuration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les services proposés aux compétiteurs doivent retrouver le niveau perdu • La visibilité 	
2	Le Slalom EXTREM
<p>Les inquiétudes demeurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le matériel et son coût, même si la CNA évoque des solutions moins onéreuses et des adaptations en fonction des sites prévues dans le règlement, • La multiplication des bateaux sur les remorques, Il va de soi que les régions doivent porter la réflexion d'achat de matériel, • Le format ne doit pas empiéter sur les organisations de slalom, Les questions arrivent sur ce qui va être proposé cette année en animation nationale Mehdi Deguil explique la stratégie de ne pas imposer cette année mais plus d'inciter par l'inclusion de points dans le classement club. 	
3	Redynamiser et moderniser l'animation régionale et nationale
<p>Des interrogations s'expriment sur la perte de compétences, sur le niveau d'exigence dans les organisations. Bien sûr l'animation nationale permet la confrontation et met en évidence les progrès des compétiteurs mais n'oublions pas que le plus gros travail est dans les clubs, les régions grâce aux actions mises en place.</p> <p>Nos organisations de compétitions ont besoin de gagner en visibilité. Elles étaient plus intéressantes pour le public que maintenant ex :</p> <p>Les temps à l'arrivée, les panneaux pour faire vivre la compétition cf. les championnats de France il y a 20 ans.</p> <p>La valorisation des compétitions : la communication et l'animation de ces compétitions sponsors jeux etc....sont des éléments à ne pas négliger face à des organisateurs inventifs dans d'autres disciplines</p>	

Commission Nationale Slalom Compte rendu

4	Un championnat de France des clubs ?
<p>Certains sont pour une détermination du champion de France des clubs pendant les championnats de France.</p> <p>La difficulté est de compiler les résultats en un temps trop restreint. La demande avait été formulée à Nicolas Abbal, et dans le format actuel c'est impossible car il faudrait une validation de course immédiate et la réactivité adéquate. Règlementairement parlant, l'organisateur a 48h pour envoyer les résultats de sa course.</p>	

Remerciements aux personnes présentes sur ces temps d'échange.

Prochaine réunion : échanges avec le Haut niveau le 20 Janvier.

La CNA Slalom